

# Clin d'œil

**MECA**

La lettre de la **Mutuelle de l'Enseignement Catholique de l'Anjou**

<http://meca49.pagesperso-orange.fr/>

AVRIL 2017- N°43



## Éditorial

Me voilà devant une page blanche. Je vais chercher des arguments pour vous pousser à participer à l'Assemblée Générale de la MECA et à vous engager dans la gestion de votre mutuelle.

Je sais que je vais avoir beaucoup de mal à vous convaincre et que les raisons que je vais avancer auront peu de poids vis-à-vis de vos activités d'un mercredi après-midi. Je sais aussi que vont défiler des colonnes de chiffres qu'il faut être expert pour décoder et que le quotidien de vos questions sur la santé semblera bien loin.

Je sais encore que les décisions prises vous sembleront dictées de plus haut et que nous ne pourrons que les adopter.

Mais je reste convaincu que nous avons encore un rôle à jouer, que nous ne pouvons laisser notre santé entre les seules mains des techniciens et des commerciaux. Notre mutuelle est et doit rester une réunion de personnes qui ont décidé que leur santé était leur affaire. Nous avons encore notre mot à dire. Saisissons ce moment, affirmons notre présence. Ne nous laissons pas assimiler par une organisation qui nous dépasse et où plus personne n'est responsable mais devient un consommateur.

Cette participation à la vie de la mutuelle doit devenir un engagement. Car si dans les 2 ou 3 ans qui viennent le conseil d'administration de la MECA ne reçoit pas la participation de nouveaux membres il sera difficile, voire impossible de garder le fonctionnement actuel. Notre mutuelle sera absorbée purement et simplement par une plus grande structure.

René Luc Seiller

***Venez à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE***

LE MERCREDI 7 JUIN 2017

À 14 H 30

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MECA**

DDEC - Salle B103 -

5 Rue du Haut Pressoir à ANGERS

*Une date à noter  
sur votre agenda*

*Venez vous exprimer*

*Venez participer*

*Votre Mutuelle a besoin  
de votre présence*

**Ordre du jour de l'Assemblée Générale**

- *Le Rapport sur la vie de la Mutuelle*
- *Les Résultats du contrat*
- *Le Rapport de gestion 2016*
- *Approbation des comptes*
- *Les Cotisations et prestations 2017*
- *Les Cotisations et prestations 2018*
- *Questions diverses*

SOYEZ ATTENTIF A VOTRE COTISATION

**REGLEMENT MUTUALISTE - Article 10**

« Tout au long de l'adhésion, l'adhérent doit déclarer à la Mutuelle dans un délai d'un mois à compter de sa survenance tout changement de domicile, de situation familiale ou de **prise en charge par le régime de sécurité sociale.** »

**CHANGEMENT DE MUTUELLE**

De même si vous avez changé de Mutuelle vérifiez bien que la cotisation à votre précédente mutuelle ne continue pas avec le prélèvement automatique.

La Mutuelle ne peut être responsable de vos oublis

# PERCEPTION du SYSTEME de SANTE par les FRANÇAIS

## Enquête réalisée en ligne du 31 janvier au 7 février 2017.



## Exemples d'expressions entendues relatives au système de santé actuel en France :



Un modèle pour l'Europe  
mais une défaillance de la  
Sécurité sociale depuis  
plus de 10 ans



Du bon et du moins bon.  
Manque de médecins, de  
moyens. Délai des rendez-vous  
à rallonge, plus d'efficacité  
dans les grandes villes



Meilleur système au  
monde



Les médicaments sont de  
moins en moins remboursés,  
les urgences saturent et le  
système hospitalier ne  
parvient plus à travailler  
correctement



Je suis ravi d'avoir un  
système de santé, c'est  
très important pour  
moi



Pas de remboursement  
suffisant pour des soins  
utiles ; dentaire et optique.  
Trop de social (CMU) pour  
des soins "facultatifs"

## Ne pas oublier le « FONDS SANTÉ »

Vous avez des ennuis de santé et vous devez faire face à des frais médicaux onéreux. Ceux-ci ne sont pas remboursés ou le reste à charge important pèse sur votre budget. Et si vous faisiez appel au « FONDS SANTE » de la MECA !

Voilà une solution pour alléger les dépenses de santé notamment en ce qui concerne le dentaire, l'optique, l'audition...

Ce « FONDS » peut vous venir en aide en couvrant une partie des frais. La démarche est simple : il vous suffit de contacter le secrétariat de la MECA au 02 41 79 51 50, qui vous fera parvenir le dossier de demande.